

CD13 Régate Avenir

Course Duo J14 en huit de couple

Dimanche 11 février 2024

1. Organisation

Le Comité Départemental d'Aviron 13 et le Club Marignanais des Sports d'Aviron

2. Lieu

CLUB MARIGNANAIS DES SPORTS D'AVIRON Gymnase Saint Pierre Chemin de la Palun 13700 Marignane

3. Parcours

Course en huit de couple avec barreur sur 1.000m.

4. Courses

Huit de couple avec barreur pour les J14 garçons et filles (J14H8X+ et J14F8X+), en duo, sélection au temps pour les finales A B C...
Classement des finales à la place : Finale A 1^{er}, 2^{ème} - Finale B 3^{ème}, 4^{-ème} etc...

5. Parcours, départ et chronométrage

Balisage Albano, Départs tenus.
Chronométrage et résultats par Crewtimer.

6. Conditions défavorables

En fonction de la météo annoncée :

- Si annulation, la décision sera prise le mercredi 8 février 2024 au plus tard.
- Parcours de repli : Arrivée décalée et parcours sur 500m
- Changement de calendrier : Possibilité de courir le samedi soir et le dimanche matin pour ceux qui peuvent venir.

7. Programme prévisionnel des courses

Les courses sont prévues le matin à partir de 9 h 30. Cet horaire pourra être ajusté en fonction des heures d'arrivées prévisionnelles des compétiteurs après accord du directeur de course.

8. Prix

Une médaille pour les 1^{ers}, 2^{ème} des finales A et 1^{er} des finales B.
Le Challenge pour le CD meilleur classement cumulé garçons et filles.

9. Arbitrage

Les courses se dérouleront suivant le code des courses F.F.A.
L'arbitrage sera assuré par la Ligue Grand Sud et les arbitres présents invités ou appartenant aux CD engagés.

10. Pesée des barreurs.

Il n'y aura pas de pesée de barreurs, l'organisation demande que les barreurs soient des personnes aguerries.

11. Numéros

Fournis par l'organisation, 10,00 € de caution, chaque équipe garde son numéro pour les deux courses.

12. Réunion des délégués

Vendredi 9 février 2024 à 18 h en Visio Zoom pour les équipes n'étant pas arrivées sur site.

13. Engagements

Site intranet fédéral.

- ✓ Ouverture des inscriptions 02/01/2024 08 : 00 h.
- ✓ Clôture des inscriptions 05/02/2024 12 : 00 h.
- ✓ Tous les participants doivent être licenciés à jour pour la saison 2023 - 2024.
- ✓ Tous les participants non FFA doivent être licenciés à une fédération affiliée la F.I.S.A, à jour pour la saison 2023 - 2024.

14. Sécurité

Assurée en point fixe. Protection civile 13 à l'arrivée dès 10 h.

15. Buvette et restauration

Sur place dès 08 h 00.

16. Assurance

Chaque société participante doit obligatoirement assurer son matériel.

Le CD13 décline toute responsabilité pour les incidents survenus sur les bateaux.

17. Bateaux

Possibilité de prêt de bateaux (gratuit) à signaler à l'organisation au plus tôt.

Lors de l'inscription les clubs devront dire s'ils viennent avec ou sans coque.

18. Règlement spécifique à l'épreuve

- **Tenue**

Tenues uniformes aux couleurs de l'entité d'appartenance.

- **Équipages**

Seuls les équipages composés uniquement de rameurs et barreurs du même CD d'appartenance marquent des points pour le challenge.

- **Arbitres**

Il serait souhaitable que chaque CD qui participe fournisse un arbitre national en activité.

- **Décompte des points pour l'attribution du challenge**

Points attribués pour chaque Course : pour le premier, les points égalent le plus grand nombre d'équipages engagés, (hommes ou femmes). Le second marque un point de moins etc...

Parité : Même nombre de points pour les femmes et les hommes.

Résultats : Pour une équipe de CD (un bateau femme et un bateau homme) on cumule les points femmes et hommes.

Les équipages mixtes de CD n'ont pas de points attribués (exemple équipage mixte CD13 et CD06).

19. Droits d'engagements, Indemnités

Le coût de l'engagement est de **2,50 € par siège**.

Paiement par :

- Chèque libellé à l'ordre du Comité départemental d'Aviron des Bouches du Rhône

ou

- Virement IBAN : FR90 2004 1010 0800 7400 3C02 952 PSSTFRPPMAR

Les factures seront faites sur la base du programme affiché sur le site du CD13A (<http://www.aviron13.fr/>) le mercredi 7 février 2024.

Pas d'indemnités.

20. Diffusion des informations, résultats, photos

Sur le site web du CD13 : <http://www.aviron13.fr/>

Messagerie : CD13@ffaviron.fr ou comiteaviron13@yahoo.fr

21. Hébergements, restauration

Hébergements : L'organisation négocie des tarifs avec les campings à proximité (Bungalows). L'organisation négocie des réductions avec des hôtels à proximité.

22. Restauration :

Paniers repas, réservation limite 1 semaine avant 12,00 € (deux sandwiches, un gâteau, un fruit, une bouteille d'eau et un jus de fruit).

Le Président du CD13 Christian MODOLA	Le Directeur de Course David LACOFFRETTE
	